

SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE DES ÉTATS PARTIES AU STATUT DE ROME DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Présidence de l'AÉP

Modalités de la table ronde avec les candidats présélectionnés pour le poste de procureur adjoint

1. Date et heure

- 15 novembre 2021, de 10h30 à 13h30, New York / 16h30-19h30, La Haye. La retransmission en direct sera accessible au public avec un délai de 30 minutes. Le public pourra voir la vidéo en transit de 11h00 à 14h00, New York / 17h00-20h00, La Haye.

2. Lieu

- Table ronde virtuelle sur la plate-forme *Webex* de la Cour avec le soutien technique de la Section des technologies de l'information et des communications (IMSS). Les candidats, les modérateurs et les interprètes seront connectés à la plateforme. Certains participants se connecteront via la salle d'audience II (locaux de la CPI), d'autres assisteront à distance. Les candidats ne se connecteront à la plateforme qu'à distance pour garantir l'égalité des chances pour tous les candidats. La table ronde sera visionnée en ligne via un Web-stream (avec un délai de 30 minutes). Les enregistrements de la table ronde pourront également être consultés sur le Web par la suite.

3. Modérateurs

- La Présidente de l'AÉP ouvrira et clôturera la table ronde.
- Quatre modérateurs, deux des États parties et deux de la société civile. Si possible, les modérateurs doivent être dans la salle d'audience, où le soutien technique et autre aide éventuelle peuvent être fournis. Les modérateurs seraient les suivants :
 - Les vice-présidents de l'Assemblée, M. l'Ambassadeur Bob Rae (Canada) et Mme l'Ambassadrice Katerina Sequensova (République tchèque), seront chargés de poser des questions pendant les segments réservés aux États parties.
 - Les représentants de la société civile, Mme Elizabeth Evenson (Human Rights Watch), et Mme Dorine Llanta (FIDH), seront chargés de poser des questions pendant les segments réservés à ladite société.

4. Candidats

- Liste A :
 - Mme Domaradzki, Sylvia (Canada)
 - Mme Khan, Nazhat Shameen (Fidji)
 - Mme Massidda, Paolina (Italie)
- Liste B :
 - M. Niang, Mame Mandiaye (Sénégal)
 - Mme Paz y Paz Bailey, Claudia (Guatemala)
 - M. Whiting, Alex (France)

4. Format

- La table ronde comprendra deux sessions, une pour chaque liste de candidats. Les deux séances auront lieu le même jour. Lors de sa huitième réunion le 3 novembre 2021, le Bureau a procédé à un tirage au sort afin de décider de l'ordre des listes pour chaque session, et a décidé que la liste B viendrait en premier pour la session 1 et la liste A viendrait en deuxième pour la session 2 (comme indiqué ci-dessous). Les trois candidats de la liste A et de la liste B se connecteront uniquement à leur session respective. La table ronde aura une durée de 3 heures avec une pause de 15 minutes entre les deux sessions.

- Remarques liminaires de la Présidente de l'Assemblée, Mme Silvia Fernández de Gurmendi [2 minutes]

Séance 1 - LISTE B

- Allocution d'ouverture du Vice-Président, M. l'Amb. Bob Rae - modérateur [2 minutes]
- Présentation de cinq minutes par chacun des 3 candidats [15 minutes]
- Segment pour les questions soumises par les États parties [35 minutes]
- Segment pour les questions soumises par la société civile à présenter par Mme Dorine Llanta [20 minutes]
- Trois minutes de remarques conclusives par chacun des trois candidats [9 minutes]
- Pause [15 minutes]

Session 2 - LISTE A

- Allocution d'ouverture de la Vice-Présidente, Mme l'Amb. Katerina Sequensova - modératrice [2 minutes]
- Présentation de cinq minutes par chacun des 3 candidats [15 minutes]
- Segment pour les questions soumises par les États parties [35 minutes]
- Segment pour les questions soumises par la société civile à présenter par Mme Elizabeth Evenson [20 minutes]
- Trois minutes de remarques conclusives par chacun des trois candidats [9 minutes]
- Remarques de clôture par la Présidente de l'Assemblée, Mme Silvia Fernández de Gurmendi [1 minute]

5. Questions

- Les États parties seront invités à soumettre à l'avance leurs questions – lesquelles seront posées dans le cadre du segment leur étant réservé.
- La société civile sera elle aussi invitée à soumettre à l'avance ses questions, lesquelles seront posées dans le cadre du segment leur étant réservé.
- Toutefois, les modérateurs auront toute latitude pour poser des questions de suivi et apporter des précisions pendant l'audition.
- Les questions ne seront pas communiquées aux candidats avant les sessions.
- Aucune question ne pourra être posée concernant des affaires pendantes devant la Cour.

6. Langue

- Interprétation simultanée en anglais et en français.
- La retransmission en direct et les enregistrements seront disponibles dans la langue utilisée par les participants, c'est-à-dire l'anglais ou le français.
